

Collaborateur de notaire

Licence professionnelle Métiers du notariat

 Durée
1 an

 Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le projet d'une **licence professionnelle Métiers du notariat** est né d'une sollicitation de la Chambre des Notaires du Nord, auprès de la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales, afin de combler une lacune actuelle dans le schéma de formation des collaborateurs des notaires régionaux. La formation permet d'acquérir les notions de base pour devenir collaborateur de notaire, des connaissances scientifiques et la pratique indispensables à l'intégration dans une étude notariale.

La formation est proposée en alternance.

Savoir-faire et compétences

L'étudiant doit être capable :

- De recevoir un client
- De traiter un dossier de manière autonome
- De rédiger des actes simples
- De maîtriser les formalités de constitution d'un dossier et de sa publication
- De respecter les règles d'éthiques et de déontologie.

Organisation

Organisation

- 1 AN DE FORMATION organisé sur 2 semestres
- Une validation de 60 CRÉDITS ECTS (European Credit Transfer System). Le grade de licence est conféré aux titulaires d'une licence professionnelle
- 513 h d'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE (cours dispensés le vendredi toute la journée et le samedi matin)
- Un STAGE obligatoire d'une durée minimum de 16 semaines ou contrat de professionnalisation.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : S6

Admission

Conditions d'admission

VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN BAC + 2 : L2, BTS ou DUT OU VOUS FAITES VALOIR UN AUTRE DIPLÔME, UNE AUTRE FORMATION ET/OU DES EXPÉRIENCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES équivalant à un Bac +2 .

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/>

Les candidatures sont examinées selon plusieurs critères : académiques, professionnels, personnels (ie : projet personnel). Le nombre de places est limité.

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études au sein du Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (DIMN) dispensé à l'IMN de Lille.

Ce diplôme a pour vocation de sanctionner une quatrième et dernière année destinée à parachever, par une formation essentiellement pratique, la formation initiale de la Licence Professionnelle Métiers du notariat ou de tout autre cursus reconnu équivalent.

Accès sur dossier de candidature aux candidats justifiant d'un contrat de travail ou d'un contrat de professionnalisation de 12 mois concomitant à la formation au sein d'une étude notariale.

Insertion professionnelle

MÉTIERS VISÉS

- Collaborateur Technicien d'un office notarial
- Clerc de Notaire
- Clerc aux actes courants
- Clerc aux formalités
- Clerc aux successions
- Attaché de service de gestion de patrimoine bancaire
- Attaché de service juridique (auprès d'un expert comptable)

Infos pratiques

Campus

 Campus Moulins Lille

En savoir plus

Retrouvez les études et enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés sur le site de l'ODIF
<https://odif.univ-lille.fr/>